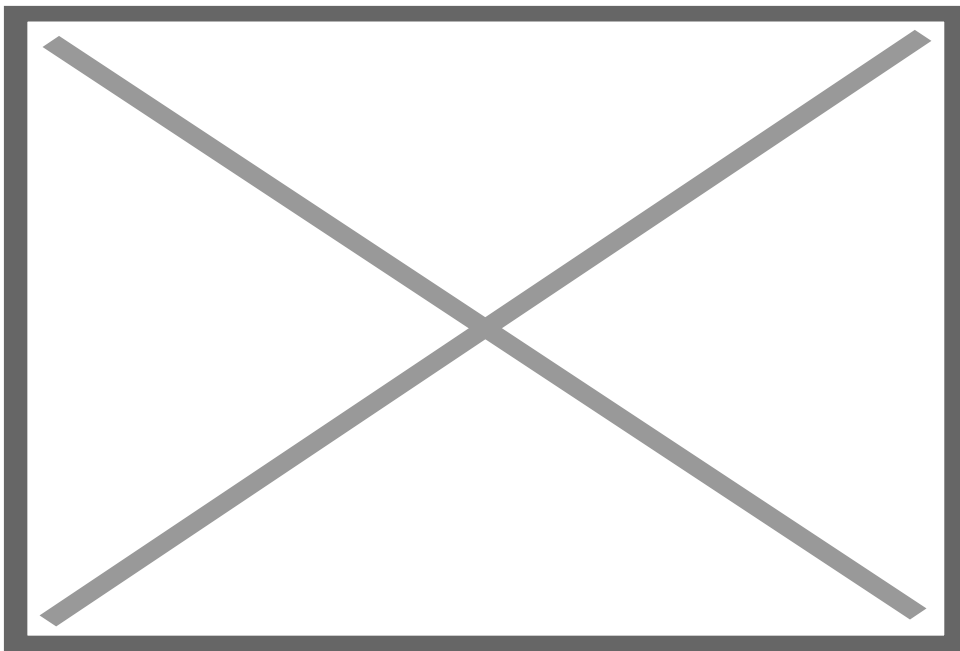


L'armée israélienne condamne un objecteur de conscience à 30 jours derrière les barreaux

Description

+972, 27 mai 2019

Roman Levin passera encore 30 jours supplémentaires dans une prison militaire parce qu'il refuse de continuer son service militaire car opposé à l'occupation.



Roman Levin arrivant à la base où il était affecté, pour annoncer son refus de continuer à servir dans l'armée israélienne.

Un corps disciplinaire des Forces de défense israéliennes a condamné l'objecteur de conscience israélien Roman Levin à 30 jours de prison militaire la semaine dernière pour son refus de continuer à servir dans l'armée.

A la fin de sa condamnation actuelle, il aura passé un total de 80 jours derrière les barreaux. Le service militaire est obligatoire pour la plupart des Israéliens juifs.

Levin, 19 ans, originaire de la cité de Bat Yam juste au sud de Tel Aviv, a immigré en Israël depuis l'Ukraine avec quelques membres de sa famille quand il avait trois ans. Il croyait au départ que son service militaire serait une contribution à la société et remplirait ses devoirs en tant que citoyen.

« Je refuse de continuer mon service militaire », a déclaré Levin. « Mon refus est un acte de protestation contre une occupation qui a duré plus de 50 ans et un acte de solidarité avec le peuple palestinien de Cisjordanie et de Gaza ».

C'est la quatrième fois que Levin est condamné pour refus de servir dans l'armée. Il a été emprisonné deux fois auparavant, après un an et demi de service dans les Forces de défense israéliennes comme chauffeur de camion. Il est soutenu par Mesarvot à Refuser de servir l'occupation, un réseau de masse qui unit des individus et des groupes refusant de s'engager dans les Forces de défense pour protester contre l'occupation.

Avant son emprisonnement, Levin a rendu publique une déclaration dans laquelle il a décrit comment son service dans les territoires occupés a changé sa vision politique : « Quand j'ai été recruté, je pensais que l'armée servait les intérêts des citoyens israéliens, mais après avoir exercé dans les territoires, j'ai compris que les actions de l'armée ne servaient pas mes intérêts ni ceux des travailleurs d'Israël, particulièrement après le meurtre continu de manifestants à la barrière de Gaza. La loi de l'État-nation a renforcé cette prise de conscience. J'en suis arrivé à la conclusion que vous ne pouvez tenir les deux extrêmes d'une corde à résister à l'occupation, au racisme et à l'ordre capitaliste, tout en servant dans une armée qui prêche ces choses. »

Traduction : CG pour l'Agence Média Palestine

Traduction : CG pour l'Agence Média Palestine

Source : [+972](#)

date créée
2019/05/28